



Royal OMBRAGE Tennis Club a.s.b.l.
avenue Parmentier 81
1150 Bruxelles
N° d'entreprise 407.703.866

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI DU ROYAL OMBRAGE TENNIS CLUB

1. Officiels

Directeur du tournoi : Olivier De Coster

Juge-arbitre : Alexandre Van der Linden (alexvdl2000@yahoo.fr – tél : 0485.190.692)

2. Dates et terrains

Le tournoi se déroule du vendredi 8 août au dimanche 17 août 2025.

Le tournoi se joue sur 7 terrains en terre battue. En cas d'intempéries ou de retard, les joueurs peuvent être amenés à jouer sur des terrains d'autres clubs, couverts ou en plein air, éventuellement à la lumière artificielle et sur n'importe quelle surface.

3. Le tournoi compte pour le critérium du Brabant-AFT

Le tournoi compte pour le critérium Tennispoint M1*.

4. Epreuves organisées

Messieurs : M1*, M2, M3, M45, M5, M6

Dames : D2, D3, D4, D5

5. Inscriptions

Uniquement via <https://tennis.tppwb.be/>.

Les joueuses/joueurs doivent obligatoirement s'inscrire dans la catégorie qui correspond à leur classement (sauf si elles ou ils bénéficient d'un passeport ou d'un voucher). Si leur classement fait partie des deux classements les plus élevés de leur catégorie, ils peuvent en parallèle s'inscrire dans la catégorie supérieure.

Le Juge-arbitre peut refuser une inscription, notamment par manque de disponibilités.

Pour les joueurs/joueuses qui disposent d'un classement ou/et d'un âge qui leur permet de participer aux catégories de tournois « adultes », la participation simultanée à maximum trois catégories dans deux tournois, toutes compétitions confondues se terminant le dimanche 17 août 2025, est autorisée.

6. Clôture des inscriptions

7. Le mardi 5 août à 20h. La clôture anticipée pour une catégorie ou plusieurs catégories est également possible. Les désinscriptions ne sont plus autorisées après le lundi 4 août à 20h.

8. Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu le mercredi 6 août.

9. Mode de convocation

- pour le premier tour, via « tennis.tppwb.be » et par e-mail (à condition que votre adresse e-mail soit bien renseignée sur votre fiche joueur). Tous les joueurs doivent prendre connaissance de



leur horaire. Les horaires publiés sur aftnet.be sont considérés comme connus par les joueurs et seront la seule référence en cas de litiges.

- pour le deuxième tour : à la table du juge-arbitre.

10. Droit d'inscription

Le paiement se fait uniquement en ligne. Paiement unique de 20€.

Seuls les WO avec justificatif officiel seront excusés. Le document doit être envoyé directement au secrétariat Brabant dans les 5 jours qui suivent le WO (info@tennispadelwalloniebruxelles.be).

Un WO doit être payé par les deux joueurs (celui qui déclare forfait et celui gagnant par forfait).

11. Disponibilités souhaitées

Week-end et vendredi 15 août : de 9h00 à 21h00

Semaine : de 16h00 à 21h00

Attention : Pour les catégories entre 20 et 32 joueurs/joueuses, mis à part pour les joueurs/joueuses directement dans le tableau final, obligation d'être disponible au minimum samedi ou dimanche du premier week-end (9 et 10 août).

Par ailleurs le juge-arbitre essayera dans la mesure du possible de tenir compte des disponibilités indiquées à l'inscription par la joueuse/le joueur, mais ceci n'est en aucun cas une obligation. Les joueuses/joueurs sont tenus de mentionner dans les « remarques » toutes les épreuves auxquelles ils participent la même semaine.

Veillez dès lors à bien remplir vos disponibilités. Elles peuvent être adaptées jusqu'au mardi 12/08 à 19h59. Les premiers tours seront fixés sur base de celles-ci. Toute demande de report pourra être refusée.

Les rencontres du tableau final peuvent très bien être programmées beaucoup plus tôt dans la semaine.

En semaine, les matchs se jouent à partir de 16h (disponibilité obligatoire au plus tard à 18h).

12. Balles et tenue réglementaire

Toute joueuse/tout joueur doit être en possession de 4 balles de tennis en bon état. La tenue réglementaire de tennis est obligatoire.

13. Finales

Toutes les finales se joueront le dimanche 18 août. Les balles WILSON US OPEN sont fournies pour les finales.

14. Adhésion aux règlements et comité du tournoi

Toute inscription implique l'adhésion au règlement général des tournois AFT et FRBT, au règlement du critérium du Brabant-AFT, ainsi qu'au présent règlement particulier.

Tout cas non prévu à ces règlements sera solutionné sans appel possible par le Comité du Tournoi, et ce, afin de garantir le bon déroulement du tournoi.



15. Si une remise de prix est organisée, les lauréats ne recevront leur prix qu'au cours de celle-ci (sauf pour les M1*). A défaut d'être présent, les prix resteront propriété du club.

Le Juge Arbitre,
Alexandre Van der Linden